

Le Canada et le Mexique ont tous deux d'importantes zones littorales; leurs préoccupations et leurs intérêts se rejoignent donc souvent lors des discussions sur le Droit de la Mer et ils ont travaillé en étroite collaboration à la solution de grands problèmes internationaux en instance. Le Mexique s'est fait, d'une façon plus particulière, l'avocat du concept de la "mer patrimoniale", proche du point de vue soutenu par le Canada, à savoir qu'il faudrait établir des formes de juridiction limitée, assorties aux buts restreints qu'elles doivent servir, au lieu de laisser chaque pays revendiquer une juridiction générale sur les zones s'étendant au large de ses côtes. Le 29 décembre 1972, le Canada était l'un des premiers pays à signer, à Mexico, la Convention internationale sur la prévention de la pollution marine par l'immersion des déchets en mer. Le Canada a également participé au premier Congrès national sur les problèmes de l'environnement, qui s'est déroulé dans la capitale mexicaine du 14 au 19 janvier. Les deux nations participeront activement à la Conférence internationale du Droit de la Mer qui aura lieu à Caracas en juillet prochain.

Le Mexique, tout comme le Canada, est membre actif de la Conférence du Comité du désarmement des Nations Unies à Genève; les deux délégations entretiennent des relations de travail agréables et fructueuses et collaborent sur plusieurs questions relatives au contrôle des armements. Les deux pays ont oeuvré de concert aux Nations Unies dans le but de parvenir à l'interdiction des essais souterrains d'armes nucléaires; le Canada a constamment appuyé le Traité de Tlatelolco, parrainé par le Mexique, qui interdit les armes nucléaires en Amérique latine, de même que, à l'Assemblée générale des Nations Unies, son Protocole en vertu duquel les Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à respecter le statut de zone dénucléarisée de l'Amérique latine. Le Canada et le Mexique ont exprimé des points de vue semblables et ont également collaboré sur un grand nombre de points à l'Assemblée générale des Nations Unies et au sein de ses institutions spécialisées, des institutions de l'Organisation des Etats américains (OEA) et d'autres organisations, ainsi qu'au cours de réunions internationales.

En 1971, le Canada se joignit aux groupes de travail mixtes organisés par le Mexique et les Etats-Unis et chargés d'étudier le problème de la contrebande des stupéfiants et d'autres drogues dangereuses en Amérique du Nord. Une réunion au niveau ministériel eut lieu à Mexico au printemps de 1972, faisant suite à une première rencontre à caractère technique tenue à Washington en octobre 1971; une autre Conférence tripartite sur la lutte contre les stupéfiants, organisée au niveau des Sous-ministres, se déroula à Ottawa les 15 et 16 janvier 1973. A l'automne de 1973, un programme culturel global intitulé "Jornadas de Canada" présentait une exposition de lithographies esquimaudes, une exposition de travaux exécutés par des jeunes et une exposition de livres canadiens, un festival du film canadien, une présentation de la revue "Apple Tree" et des spectacles mettant en vedette les Séguin, chanteurs québécois, et le Groupe de la Place royale. Le programme permanent du Secrétariat d'Etat intitulé "Contact Canada" a été mis en oeuvre au Mexique en juin 1972; l'an dernier, huit jeunes Mexicains sont venus au Canada en visite durant trois semaines et sept Canadiens sont allés au Mexique pour une visite de même